

# Avis public d'élection

**Vote par correspondance**

Municipalité

La Macaza

Scrutin du

2016 05 08  
année mois jour

**AVIS PUBLIC** est, par la présente, donné aux électeurs de

La Macaza

Municipalité

par Jacques Brisebois, que :  
Président d'élection

1. le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures : siège no 3

2. toute déclaration de candidature à ce ou ces postes devra être produite au bureau du président d'élection ou de l'adjoint désigné pour recevoir les déclarations de candidature, le cas échéant, aux jours et aux heures suivants :

Du 2016 03 29 au 2016 04 08  
année mois jour année mois jour

JOURS : lundi HEURES : De : 9 h à : 12 h De : 13 h à : 16 h  
mardi De : 9 h à : 12 h De : 13 h à : 16 h  
mercredi De : 9 h à : 12 h De : 13 h à : 16 h  
De : \_\_\_\_\_ à : \_\_\_\_\_ De : \_\_\_\_\_ à : \_\_\_\_\_  
De : \_\_\_\_\_ à : \_\_\_\_\_ De : \_\_\_\_\_ à : \_\_\_\_\_

**À NOTER - Le vendredi**

2016 04 08  
année mois jour

**le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue.**

3. si plus d'un candidat pose sa candidature à un même poste,

un scrutin sera tenu le :

2016 05 08  
année mois jour

**de 10 h  
à 20 h**

et un vote par anticipation sera tenu le :

2016 05 01  
année mois jour

**de 12 h  
à 20 h**

4. renseignements sur le vote par correspondance :

- tout électeur inscrit sur la liste électorale à un autre titre que celui de personne domiciliée et qui en fait la demande par écrit peut voter par correspondance
- la date limite de réception au bureau du président d'élection de la demande de voter par correspondance est le dernier jour pour présenter une demande devant la commission de révision, soit le :  
2016 04 26  
année mois jour
- les bulletins de vote seront expédiés le :  
2016 04 28  
année mois jour
- le ou les bulletins de vote devront être reçus au bureau du président d'élection au plus tard à 16 h 30 le deuxième jour précédant celui fixé pour le scrutin au bureau de vote, soit le :  
2016 05 06  
année mois jour
- les électeurs pouvant voter par correspondance et qui n'auront pas reçu le ou les bulletins de vote pourront communiquer avec le président d'élection afin de les obtenir à compter du sixième jour précédant celui fixé pour le scrutin, soit le :  
2016 05 02  
année mois jour

5. j'ai nommé pour agir à titre de secrétaire d'élection : Benoît Thibeault

6. j'ai nommé comme adjoint (pour recevoir les déclarations de candidature) : \_\_\_\_\_

7. vous pouvez me joindre ou joindre l'adjoint désigné à cette fin, le cas échéant, à l'adresse et au numéro de téléphone suivants :

Président d'élection	Adjoint
Adresse : <u>53 Rue des Pionniers</u>	Adresse : _____
<u>La Macaza</u>	_____
<div style="border: 1px solid black; padding: 2px;">819 275-2077</div>	<div style="border: 1px solid black; width: 100px; height: 20px;"></div>
Ind. rég. Numéro de téléphone	Ind. rég. Numéro de téléphone

**Signature**

Donné à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ , le \_\_\_\_\_  
*Jacques Sébire*  
Président d'élection

La Macaza  
Municipalité

2016	03	23
année	mois	jour